

## Edito

### Sommaire

#### Page 1 et 2 :

Les rythmes scolaires

#### Page 3 :

PIRLS : et si on se posait les bonnes questions ?

#### Page 4 :

Féminisation  
A quelle sainte se vouer ?

### Rythmes scolaires: tout ça pour ça !

Un article paru dans un journal local, laisse entendre un "retour en force de la semaine de 4 jours dans le département suite au décret Blanquer. Les réformes successives des rythmes scolaires depuis 2013 ont eu pour conséquence malheureuse une totale désorganisation territoriale accentuant de fait les inégalités aussi bien pour les élèves que pour les personnels alors qu'elles étaient censées les réduire.

Le décret Blanquer ne va malheureusement rien arranger de ce côté là, si ce n'est et c'est tant mieux qu'il va redonner la respiration nécessaire à certains collègues avec le retour de la semaine à 4 jours sans pour autant régler la question des rythmes scolaires. Au sein d'une même communauté de communes ou d'une circonscription, des écoles auront encore des rythmes différents, ce qui entraîne une complexité d'organisation pour tous. L'absence de cadre national concernant les horaires multiplie entre autres les difficultés pour les collègues en poste fractionné ou remplaçant. Cela accentue également la flexibilité du temps de service hors temps de présence devant élèves, avec la multiplication de réunions le mercredi après-midi ou le soir pour celles et ceux qui travailleront encore le mercredi matin.

Au niveau départemental certaines communes ont engagé de larges consultations avec tous les acteurs concernés alors que d'autres ont décidé d'un statu quo laissant de côté l'avis des personnels. Au plan national, depuis que le choix est laissé aux communes, un tiers d'entre elles a décidé dès septembre dernier de revenir à la semaine de quatre jours, avec le mercredi sans école. Et d'après une étude de l'Association des maires de France (AMF), 40 % des villes qui ont conservé le rythme de la demi-journée supplémentaire entendent l'abandonner à la rentrée prochaine.

Pour les raisons évoquées plus haut mais aussi parce que réformer les rythmes ne peut se réduire à un simple choix d'une semaine d'école de 4 ou 5 jours, **la CGT Educ'Action s'est opposée aux différents décrets** sur l'organisation du temps scolaire depuis le décret Darcos qui a imposé l'école de 4 jours, réduisant le temps hebdomadaire de scolarité des élèves, jusqu'au décret du ministre actuel.

#### Nous revendiquons :

- un cadre national garant de l'égalité territoriale.
- une réelle et totale déconnexion des heures élèves des heures des enseignants et la généralisation du principe plus d'enseignants que de classes.
- la stricte alternance des 7 semaines de classe et deux semaines de vacances dans le cadre des 36 semaines annuelles.

*Ignorer un problème  
est encore le plus sûr moyen  
de le résoudre.*



### L'équipe de la CGT Educ'Action 35

Dominique  
Gauthier – Le Bronze  
Magali Llavori  
Véronique Marjou  
Quentin Bury  
Eric Luis  
Julien Champalaune  
Caroline Fesselier  
Gérard Novak  
Malika Gaudel

# Rythmes scolaires

## Petit tour d'horizon d'écoles en Ile-et-Vilaine

Avant toute chose, rappelons que la « norme » reste les 4,5 jours et les communes qui souhaitent revenir à 4 jours doivent engager des concertations et faire une demande de dérogation.

Certaines communes ont décidé de manière unilatérale de rester à 4,5 jours et n'ont donc pas mené de concertation. C'est le cas notamment d'**Acigné** qui souhaite conserver le rythme actuel pour voir l'effet sur la durée de la scolarité en élémentaire d'une cohorte.

C'est le cas également de **Rennes** où l'adjointe à l'éducation a annoncé lors du conseil municipal du 22 mai 2017 le maintien de la semaine de 4,5 jours. De plus, la ville a trouvé bon de mettre en place une évaluation de ses rythmes par l'intermédiaire de l'IFE (institut français de l'éducation). Cette évaluation se déroulera sur 10 mois dans 5 écoles, l'adjointe a précisé que la démarche serait participative.... Une évaluation peut être intéressante certes, mais quelle compensation pour les enseignants concernés ? *Des temps de décharge ? Une compensation financière? 6 heures ?*

La bonne réponse est 6 heures! Ces 6 heures seront prises sur leur temps de formation. Les collègues auront donc 6 heures de moins pour se former. Notre temps de formation étant déjà restreint, l'Education Nationale accepte de le réduire au titre d'une évaluation portée par la ville de Rennes . Et tout ceci pour quelle finalité?

Dans d'autres communes, une concertation a été engagée, enfin si on peut appeler cela concertation.

À **Vern sur Seiche**, la mairie a « consulté » les parents d'élèves sur la question des rythmes sans poser la question que tout le monde attendait : « souhaitez-vous rester à 4,5 jours ou passer à la semaine de 4 jours »? Bilan de cette pseudo consultation: les écoles publiques de **Vern** resteront à 4,5 jours alors que les écoles privées passeront à 4 jours à la rentrée 2018 ainsi que beaucoup de communes des environs.

A **Domloup**, 11 enseignant-es sur 14 souhaitent revenir à la semaine de 4 jours. En conseil d'école une personne de plus s'est prononcée pour la semaine de 4 jours. Le sondage effectué par la mairie donnait également une légère avance à la semaine de 4 jours. Le conseil municipal en a décidé autrement. Même cas de figure à **Thorigné Fouillard** où la concertation a été remplacée par un sondage et le retour à 4 jours n'a pas semblé convaincant à la mairie.

Parallèlement, de nombreuses communes ( **Saint Aubin du Cormier, Crevin, Servon sur Vilaine ...** ) ont proposé de véritables concertations aux parents, aux équipes... même si dans de nombreux endroits les difficultés à recruter des animateurs qualifiés, les dotations de l'Etat en baisse constante ou les décisions des écoles privées ont primé pour le retour à 4 jours... laissant ainsi de côté l'intérêt des élèves.

### Toutes ces modifications posent de nombreux problèmes et interrogations à nos collègues:

- Les collègues restants à 4,5 jours devront ils/elles combler les créneaux piscine, gymnase, médiathèque,... des mercredis matins que les autres écoles ne pourront pas utiliser?

- Ces collègues vont devoir s'organiser pour faire garder leurs enfants le mercredi matin. Beaucoup n'auront pas d'autre choix que de fréquenter le centre de loisirs payant et verront donc leur temps de collectivité augmenter.

- Est-ce équitable que certain-e-s enseignant-e-s fassent un aller-retour par semaine de plus que les autres sans compensation financière?

- Quid des collègues remplaçants. Y aura-t-il des brigades à 4,5 jours et d'autres à 4 jours? Verront ils leur volume horaire hebdomadaire augmenter avec du temps à récupérer ?



**Beaucoup d'interrogations, auxquelles un cadrage national sur les rythmes scolaires auraient pourtant pu répondre.**

# PIRLS : ET SI ON SE POSAIT LES BONNES QUESTIONS ?

Pour terrasser les mauvais résultats de PIRLS (Programme international de recherche en lecture scolaire), Blanquer empile les annonces pour changer de cap et aider les élèves à « mieux lire et mieux comprendre ». Que pouvait-on attendre d'autre de la part d'un ministre de l'Éducation nationale? Malheureusement, pour nous et pour les élèves, ces mesures annoncées à grand coup de com' (une fois de plus), tombent à côté de la plaque et risquent d'empirer les choses.



La première mesure est l'introduction de la dictée journalière pour tous les élèves. Ce qui va rassurer une partie des parents et de nombreux·ses intellectuel·les réactionnaires, mais qui ne répond pas du tout à l'objectif. En effet, comment penser qu'un exercice d'écriture très technique puisse aider les élèves à mieux comprendre la lecture? De plus, cette dictée, quel bel exercice d'inégalité et de discrimination pur des élèves qui n'avancent pas tou·tes au même rythme, pour ceux·celles qui sont en grandes difficultés scolaires et qui ne bénéficient même plus de prise en charge RASED. On ne parle pas non plus des élèves qui devraient bénéficier d'une AVS.

## Hors sujet, Monsieur le ministre !

En résumé, **on nous ressort la panoplie de toutes ces mesures déjà largement utilisées sous l'ère Sarkozy et marquées du sceau de la réaction pédagogique** : évaluations nationales à tous les niveaux, programmes restreints sur les fondamentaux, APC et travail supplémentaire pour les mauvais élèves, programmations annuelles pour « guider » les collègues, repli sur la classe et le savoir lire-écrire-compter...

Ce qui est surtout inquiétant, c'est que tout ceci ne sera pas dirigé uniquement par le ministère. Si nous n'avons pas complètement compris en quoi allait consister la mission du Conseil scientifique que Blanquer a instauré et confié à S. Dehaene, les annonces du 5 décembre nous éclairent désormais sur un choix clair et assumé de donner les clés de la politique éducative au «tout neuroscience» au détriment d'autres approches pédagogiques. Apprendre serait donc quantifiable, prévisible et programmable, selon les âges et pour n'importe quel·le élève. Faux, tout faux. Il va donc imposer aux personnels le recours à des techniques et des pratiques basées sur le prédictif et l'évaluation normée. Ce conseil scientifique aura des missions très élargies; surveiller le contenu et l'application des programmes, édicter les méthodes de lecture et les imposer dans les classes, établir les évaluations nationales... Pour résumer, ce conseil sera le « guide suprême » de l'Éducation nationale auquel les enseignant·es devront se soumettre.

**La CGT Educ'action dénonce cette omnipotence d'un courant scientifique sur les recherches pédagogiques.** Il va contraindre les collègues dans l'exercice de leur métier. En matière de lecture, l'objectif majeur du ministre va être d'imposer le décodage et la fluence orale de lecture puisque les neuroscientifiques estiment que c'est le seul et unique moyen de faire progresser les élèves. C'est oublier les particularités de chaque élève qui entre et avance différemment dans la lecture, mais surtout que ces méthodes entraînent aujourd'hui cette chute de résultats PIRLS. En effet, leur analyse indique clairement que les élèves testé·es sont capables de déchiffrer mais qu'ils-elles sont en très grande difficulté pour comprendre. On touche là aux limites de cette approche pédagogique tant vantée par Céline Alvarez et compagnie... Décoder ne donne pas de sens et ne peut pas s'appeler lire !

**La CGT Educ'action n'a pas vocation à imposer des méthodes pédagogiques. Elle se bat pour que les enseignant·es exercent leur esprit critique et éclairé, qu'ils-elles utilisent les pédagogies qui leur conviennent et semblent les mieux adaptées à leurs élèves, en fonction des moments, des besoins et du collectif dans lesquels ils-elles évoluent.**



# Féminisation

## A quelle sainte se vouer ?

Depuis 2015, le haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes préconise dans son guide en dix points, l'usage d'une communication «sans stéréotypes de sexe». Ainsi, le troisième point propose d'«user du féminin et du masculin dans les messages adressés à tous et toutes». Pour cela, l'utilisation de l'écriture inclusive peut être un moyen d'y parvenir.

Or, **Jean-Michel Blanquer**, notre ministre, se considérant comme féministe, se positionne clairement contre. En octobre dernier sur BFM, il déclare que l'écriture inclusive dans les manuels scolaires serait «une façon d'abîmer notre langue», un combat qu'il n'estime pas juste. En disant cela, il se fait le porte-parole de tou-ttes les opposant-es qui jugent que :

- féminiser c'est encombrer
- féminiser c'est rendre le texte moins beau
- féminiser c'est une question accessoire
- féminiser c'est gêner la compréhension
- féminiser c'est rendre le texte grammaticalement faux...

Si, en apparence, ces arguments semblent être de bon sens, ils ne sont que ceux d'une vision patriarcale de notre société, que « le sexe le plus noble » impose depuis le XVIIe siècle. Ainsi, la règle grammaticale du masculin l'emportant sur le féminin, édictée à cette époque est aujourd'hui une « norme » de société. Aussi, se positionner pour l'écriture inclusive (quels que soient les choix pour le faire), est loin d'être un combat injuste :

**c'est favoriser l'égalité femmes-hommes**  
**c'est rendre chacun-e visible**

**c'est susciter le questionnement sur le prestige supposé de certains métiers (institutrice.teur, maire // madame le maire// madame la maire //maresse, le/la médecin...)**

**c'est enrichir notre vocabulaire de mots pourtant si jolis comme poétesse, maïeuticienne, pompière, écrivaine...**

**c'est une façon comme une autre d'étudier la grammaire !**

Pour la **CGT Éduc'action**, une chose est sûre, l'écriture inclusive participe à la lutte de toutes et tous [tou-ttes, tou-te-s, tous/tes, tous/toutes, toutes/tous] pour l'égalité des droits!



**Je souhaite :**                       **prendre contact**                       **me syndiquer**

**Nom** .....                      **Prénom** .....

Adresse personnelle .....

Code postal .....                      Localité .....

Tél: .....

E-mail .....

Établissement .....

Code postal .....                      Localité .....